

Conseil communal du jeudi 08 juin 2018.

Séance publique - Point 6 – Rue Chenestre - Marché de travaux d'aménagement de nouveaux trottoirs et de renouvellement d'une canalisation.

Intervention Cloes - Groupe Renouveau

Le Collège propose au Conseil d'approuver le cahier des charges du marché de travaux de renouvellement d'une canalisation et d'aménagement de nouveaux trottoirs à Chenestre", montant du marché estimé à 371.064,77 €,

Ce travail qui s'étend de la maison n° 66 à la maison n° 22 consiste essentiellement en :

- L'enlèvement sur +/- 500 mètres d'une canalisation en béton diamètre 300 servant à l'écoulement des eaux usées et pluviales. Cette canalisation date des années 70.
- La pose d'une canalisation en béton diamètre 500 en remplacement de la précédente pour l'écoulement des mêmes eaux.
- La réalisation de trottoirs en pavés de béton au-dessus des canalisations précitées, donc également sur une longueur de +/- 500 m.

J'ai les remarques suivantes :

1 La nouvelle canalisation diamètre 500 mm se raccordera, à hauteur du numéro 22, à la vieille canalisation diamètre 300 qui reste en place entre le numéro 22 et la Berwinne, sous les trottoirs tout neufs ou presque.

Cette canalisation qui reste en place date de la même époque que celle qu'on va arracher, elle a le même diamètre de 300 mm et est évidemment dans le même mauvais état.

Vu son diamètre de 500 mm, la nouvelle canalisation va laisser transiter un débit d'eau nettement plus important que l'ancienne, mais ce débit, la vieille canalisation qui reste en place entre le numéro 22 et la Berwinne ne sera pas capable de l'absorber.

Dès lors, les maisons numéros 22 à 2 ainsi que celles d'en face de ces numéros doivent, du fait de la pose de la nouvelle canalisation, s'attendre à une aggravation de leurs problèmes d'inondations, lesquels ne sont déjà pas tristes à l'heure actuelle.

2 Il semble qu'aucun aménagement de trottoir ne soit prévu entre les numéros 43 et 47, cela paraît vraiment peu logique de laisser subsister dans la rue cette seule zone, au demeurant assez repoussante, de bord de route.

De plus une traversée de route piétonnière sécurisée du numéro 66 au numéro 47 en face ne serait vraiment pas un luxe pour la sécurité des marcheurs nombreux à emprunter la rue.

3 Le câble téléphonique enterré entre les numéros 56 et 66 est très vieux et doit faire très souvent l'objet de réparations, donc excavations, etc.

Pour éviter de démonter les nouveaux trottoirs, il serait bon que Proximus profite des travaux de pose de canalisation pour poser un nouveau câble. Il faut évidemment prévenir Proximus.

4 Il ne ressort pas clairement du cahier des charges et des documents du dossier que les trottoirs réalisés ne présenteront aucune difficulté pour la circulation des personnes à mobilité réduite. Il serait bon de préciser cela.

J'ai aussi la question suivante :

Les canalisations d'eaux usées et pluviales des maisons sont raccordées à la canalisation existante. Comme celle-ci va être enlevée, il faudra modifier les raccordements particuliers. Qui prend en charge le coût de ces modifications, la Commune ou le particulier ?

Bonjour M. Cloes,

Vous trouverez ci-dessous la réponse de M. Baudinet à votre question du Conseil du 7.06.2018 sur le dossier Chenestre.

Bien à vous,

Gisèle Magis

Employée d'administration

Service marchés publics



Administration communale de Dalhem

Rue de Maestricht 7 à 4607 Berneau

Tel 04/374.74.21

Fax 04/374.24.29

De : SPRL MARECHAL ET BAUDINET [<mailto:info@marechalbaudinet.be>]

Envoyé : mercredi 13 juin 2018 09:34

À : Gisèle Magis <gisele.magis@commune-dalhem.be>

Objet : RE: Conseil communal du 07.06.2018 - Interventions Cloes

Bonjour Gisèle,

Tu peux confirmer à Monsieur CLOES que la reprise des raccordements particuliers existants est prise en charge par l'AIDE.

Le principe de financement de l'AIDE veut que, lorsque l'on renouvelle un égout existant, l'AIDE prend toujours en charge les frais liés à la modification/reprise des raccordements particuliers pour autant qu'il s'agisse de raccordements existants.

Bien à toi.

Gilles BAUDINET

Gérant associé

~~~~~

**Maréchal & Baudinet SPRL**

**Bureau de Géomètres**

*Rue de Visé,43*

*4607 DALHEM*

*Belgique*

*Tél. : +32 (4) 379.45.55*

*Fax : + 32 (4) 379.47.67*

*Email : [info@marechalbaudinet.be](mailto:info@marechalbaudinet.be)*

~~~~~